



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 99072

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, sur l'état d'application des 137 mesures pour l'outre-mer initiées par le conseil interministériel de l'outre-mer (CIOM). Le 06 novembre 2009, le CIOM a mis en oeuvre huit mesures territoriales pour le département de La Réunion issues des états généraux de l'outre-mer pour soutenir le développement endogène de ces territoires. Plus d'un an après l'entrée en vigueur de ces mesures, force est de constater que l'état de la situation économique et sociale n'a cessé de se dégrader à La Réunion en dépit de la mise en oeuvre de ces mesures. Le chômage est en forte hausse et touche plus de 115 800 personnes. Les jeunes sont les plus concernés par cette évolution du chômage puisque plus de la moitié des 15-25 ans sont sans activité professionnelle. Cette tendance lourde affecte de plus en plus la population réunionnaise et il est très peu probable que cela évolue dans le bon sens, et ce malgré la décision du Président de la République de faire de 2011 « l'année des outre-mer ». Il lui demande donc de détailler l'état d'application de ces huit mesures issues du CIOM ainsi que d'indiquer les mesures nouvelles qu'elle entend mettre en oeuvre pour faire face à la dégradation croissante de la situation économique et sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99072

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 856

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)